

Bilan concours 2024

Présidence et bureau du concours

Septembre 2024

Sommaire

I. Jury du concours

Présidence et composition du jury du concours

II. Master Cinéma

- a. Liste des concepteurs · trices, correcteurs · trices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

III. Master Photographie

- a. Liste des concepteurs · trices, correcteurs · trices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

IV. Master Son

- a. Liste des concepteurs · trices, correcteurs · trices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

V. Chiffres-clés du concours 2024

I. Jury du concours :

Présidence du concours :

LOWY Vincent, directeur de l'ENS Louis-Lumière

Vice-présidence du concours :

KOTEIT Ghassan, directeur des études de l'ENS Louis-Lumière

Jury du concours :

HAEFNER Alix, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe

Jury suppléant : **MARTIN Pascal**, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée)

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière

Jury suppléante : **DOMENACH Lucile**, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son - écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique

Jury suppléant : **BLUM Alan**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (techniques audios)

II. Master Cinéma

a. Liste des concepteurs · trices, correcteurs · trices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Intervenant · e · s externes :

AGARD Béatrice, Professeure, formatrice aux métiers du montage
BOURGADE Justine, Cheffe opératrice
BOUYER Jean-Philippe, Directeur de la photographie
BOZON Céline, Cheffe opératrice
BREGEAUD Isabelle, 1^{ère} assistante OPV / opératrice de prise de vues
CADET Sophie, Directrice de la photographie
CAMI Stéphane, Directeur de la photographie
CAUVIN Brice, Réalisateur
CORNU Sara, Directrice de la photographie
DELANGLE Lucas, Auteur-Réalisateur
GIRARD Elie, Réalisateur
GLASER Thomas, Chef monteur
HERAUD Maxime, Directeur de la photographie / Cadreur
HUBERT Cyrille, Opérateur de prises de vues
JEANROY Arthur, Réalisateur
LE FUR Emmanuelle, Cheffe-opératrice image
MICHEL Charlotte, Directrice de la photographie Cinéma
MIZRAHI Béatrice, Directrice de la photographie
PATALANO Sophie, Assistante Caméra / Assistante Opératrice
SCHNEIDER Clément, Réalisateur
SPENCER Marie, Directrice de la photographie
VANDENBUSSCHE Raphaël, Directeur de la photographie

Conception et coordination des épreuves écrites de la phase 2 :

Épreuve d'analyse filmique :

PISANO Giusy, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière

Épreuve de sciences :

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

Évaluation de l'épreuve d'analyse filmique :

Intervenant·e·s externes :

ALLARD Ariane, Journaliste-critique de cinéma

COUTEAU Matthieu, Doctorant

FAVERJON Thomas, Chef Opérateur et Réalisateur

KOULMASIS Timon, Cinéaste

LABROUILLERE Isabelle, Maîtresse de conférences

SAMPAIO MONTEIRO SCHEFER Maria Raquel, Maîtresse de conférences

SIAFLIAKI Iro, Cinéaste

TABET Frédéric, Enseignant

TEICHER Gaël, Producteur

TRUJILLO SEGOVIA Gabriela, Chercheuse, écrivaine

VERRAES Jennifer, Maîtresse de conférences en études cinématographiques

ZABUNYAN Dork, Enseignant-chercheur

Évaluation de l'épreuve de sciences :

Intervenant·e·s externes :

FEY Yoann, Enseignant

GUILLOIN Maxime, Professeur certifié de Physique Chimie

ZELIOUCHE Aziza, Professeure certifiée de Physique Chimie

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

- **DOMENACH Lucile**, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière
- **LURIN Christian**, consultant en audiovisuel
- **SAMSON Audrey**, D.I.T (Technicienne de l'Imagerie Numérique)

Oral d'art et technique :

- **LENORMAND Charlie**, directeur de la photographie
- **MAGNIEN Baptiste**, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière
- **TONNEAU Clothilde**, scripte fiction/post-production

Oral de motivation et culture cinématographique :

- **FAROULT David**, maître de conférences à l'ENS Louis-Lumière
- **GEORGES Aurélia**, réalisatrice et scénariste
- **GRINBERG David**, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s de l'épreuve se sont réuni·e·s le 19 mars 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 325 candidatures pour le Master Cinéma, 294 candidat·e·s ont rendu un dossier.

1 personne a été exclue pour rupture d'anonymat.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 12,5/20.

168 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s des épreuves se sont réuni·e·s le 28 mai 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

163 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves écrites, 3 personnes étaient absentes le jour-même de la convocation et 2 personnes sans pièce d'identité valide ont été refusées.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 13/20.

43 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours Master Cinéma : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Tout·e candidat·e ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé·e. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 21 juin 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

43 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidat·e·s.

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} juillet 2024.

La promotion est composée de 8 femmes et de 8 hommes.

10 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 4 à leur 2^{ème}, 2 à leur 3^{ème}.
7 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

4 des personnes ont passé le concours avec le tarif boursier et 3 viennent de la Classe Egalité des Chances.

Baccalauréat :

- Scientifique : 7
- Bac général > 2021* : 9

* parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, les spécialités et options sont variables. A l'exception d'une personne, tout le monde a suivi au minimum l'option mathématiques complémentaires ou mathématiques expert (certains ont pris la spécialité mathématiques). Plus d'1/3 a suivi la spécialité Physique Chimie. Et 1/3 a suivi une spécialité ou option Cinéma audiovisuel ou Arts.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- Classes prépa ciné : 2
- Université ciné : 6
- Université divers : 6 (dont 3 études scientifiques)
- BTS audiovisuel : 5
- Autres écoles : 2

** plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

III. Master Photographie

a. Liste des concepteurs · trices, correcteurs · trices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

HAEFNER Alix, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe
CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)

Évaluation des dossiers :

Correcteurs · trices internes :

HAEFNER Alix, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe
CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)

Correctrices externes :

DE BLIC Delphine, réalisatrice, photographe
SEMERIA Clémentine, iconographe, chargée de projets

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Épreuve d'analyse technique de documents visuels :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Épreuve de composition :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences à l'ENS Louis-Lumière (histoire de la photographie au XIX^{ème} siècle)

Évaluation de l'épreuve d'analyse technique de documents visuels :

Correctrice interne :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Correcteur externe :

BARET Nicolas, formateur, consultant

Évaluation de l'épreuve de composition :

Correctrice interne :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences (histoire de la photographie au XIX^{ème} siècle)

Correctrices externes :

ANTOMARCHI Véronique, professeure agrégée (PRAG)

FERRERE Angèle, ATER, Université de Lorraine

RANNOU Marylène, enseignante en photographie

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de création et pratiques photographiques :

- **CAUDROY Christophe**, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)
- **HAEFNER Alix**, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe
- **NASRALLAH Eliot**, artiste-photographe

Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie :

- **DÜRR Véronique**, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)
- **MARTIN Pascal**, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée)
- **ROBERT Yann**, photographe

Oral de culture et motivation professionnelle :

- **BOLLENDORFF Samuel**, photographe et réalisateur
- **HALKIN Emmanuelle**, commissaire indépendante
- **MAINDON Franck**, enseignant (traitement de l'image numérique) et référent du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s de l'épreuve se sont réuni·e·s le 19 mars 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 99 candidatures pour le Master Cinéma, 91 candidat·e·s ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11/20.

68 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s des épreuves se sont réuni·e·s le 13 mai 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

66 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves écrites, 2 personnes étaient absentes le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10,75/20.

32 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 6 juin 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

27 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales, 5 désistements ou absences ont eu lieu durant la semaine des oraux.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidat·e·s.

Il y a eu un désistement (candidat admis à la Fémis, section Montage).

c. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} juillet 2024

La promotion est composée de 12 femmes et de 4 hommes.

12 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 4 à leur 2^{ème}.

10 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

7 personnes ont bénéficié du tarif boursier pour le concours.

Baccalauréat :

- Scientifique : 2
- Littéraire : 4
- Economique et social : 2
- Bac général > 2021* : 8

* parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, on observe une grande variété des spécialités ou options allant de mathématiques, LLCE (langues, littératures et culture étrangères), humanités, numérique et sciences de l'informatique, SES, arts plastiques, cinéma audiovisuel...)

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- BTS Photo : 6
- BTS audio 2
- Classe prépa littéraire : 3
- Classe prépa art : 2
- Université Photo : 1
- Université Ciné : 2
- Université autres : 6
- DUT Info-com : 1
- Ecole de communication : 1
- Ecole Art-Design : 1

** plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

IV. Master Son

a. Liste des concepteurs, correcteurs · trices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

LAMBINET Sylvain, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière (montage et mixage cinéma)

URBAIN Eric, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière (fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique)

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Correcteurs internes :

CASANG Michel, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière, ingénieur du son

LAMBINET Sylvain, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière (montage et mixage cinéma)

URBAIN Eric, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière (fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique)

Correctrices externes :

COLLET Maylis, Ingénieure du son

HERMITTE Florence, Cheffe opératrice du son – monteur son – mixeuse

ROUAULT Charlotte, Réalisatrice sonore

SAADA Margot, Monteuse son

VINCENT Coralie, Ingénieure en production, traitement et analyse de données

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Mathématiques, physique :

MILLOT Laurent, maître de conférences en traitement du signal à l'ENS Louis-Lumière

QCM électricité et électronique :

ELLIQ Mohammed, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (électronique)

Évaluation de l'épreuve de Mathématiques, physique :

Correcteurs externes :

CELLIER Rémy, Enseignant chercheur

COUPIER BOUTEILLER Gwennou, Chercheur CNRS

PECQUAIS Jean-Loup, Ingénieur du son / consultant

SIGOILLOT Véronique, Enseignante

Evaluation du QCM d'électricité et électronique :

Correcteurs externes :

AKL PEREZ Nicolas, Ingénieur du son

COLLARD Pierre-Yves, Ingénieur du son

SERNA-FLUTTAZ Esteban, Ingénieur du son

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral d'écoute et d'analyse :

- **CASADAMONT Amandine, artiste et réalisatrice sonore**
- **ROUAULT Charlotte, documentariste sonore**
- **URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique)**

Oral de techniques du son :

- **BLUM Alan, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (techniques audios)**
- **DE MORANT François, chef opérateur du son**
- **LAMY Liza, ingénieure du son**

Oral de culture générale et de motivation :

- **LAMBINET Sylvain, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (montage et mixage)**
- **NOLY Sébastien, professeur à l'ENSATT, ingénieur acousticien (Sonogramme)**
- **PETIT Juliette, ingénieure du son en radio, docteure en sociologie des médias**

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s de l'épreuve se sont réuni·e·s le 19 mars 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 117 candidatures pour le Master Son, 106 candidat·e·s ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11/20.

70 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s des épreuves se sont réuni·e·s le 21 mai 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

69 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves écrites, 1 personne était absente le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 6,5/20.

32 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours Master Son : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Tout·e candidat·e ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé·e. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 14 juin 2024 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

32 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 8 candidat·e·s.

Il y a eu un désistement (candidat admis au CNSM).

V. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} juillet 2024

La promotion est composée de 3 femmes et de 13 hommes.

12 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 4 à leur 2^{ème}.

7 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

2 personnes ont bénéficié du tarif boursier pour le concours et 2 personnes ont bénéficié de la Classe Egalité des Chances.

Baccalauréat :

- Scientifique : 6
- Littéraire : 1
- Bac Autre (technologique ou pro) : 1
- Bac général > 2021* : 8

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, tou·te·s ont suivi les Spécialités Mathématiques et Physique-Chimie, et pour certaines personnes l'option mathématiques expert ou cinéma.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- CPGE Scientifique : 1
- Classe Prépa Métiers du son : 2
- Classe Prépa Ciné : 3
- Université Scientifique : 1
- Université Ciné : 1
- Université Sciences et musicologie : 3
- Université Musique, musicologie ou métiers du son : 3
- BTS audiovisuel : 1
- Ecole d'ingénierie : 1
- BUT ou DUT ingénierie : 2
- Conservatoire DEM SON ou CPES : 4

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

V. Chiffres-clés du concours 2024

Préinscriptions et admis·es à concourir :

2024	Préinscrit·e·s	Admis·es à concourir
CINÉMA	362	325
PHOTOGRAPHIE	108	99
SON	122	117
TOTAL	592	541

Remarque : La colonne « préinscrit·e·s » correspond aux nombres de demandes reçues avant la phase des paiements. Les désistements correspondent aux personnes n'ayant soit pas payé l'inscription au concours, soit s'étant désistées avant la publication des admis·es à concourir.

Le chiffre final d'admis·es à concourir est : 541 candidat·e·s, dont 325 pour le Master Cinéma, 99 pour le Master Photographie, 117 pour le Master Son.

Informations sur la participation au concours :

2024	Admis·es à concourir	Phase 1*	Phase 2**	Oraux	Admis·es	Taux d'admission
CINÉMA	325	294	168	43	16	4,92%
PHOTOGRAPHIE	99	91	68	32	16	16,16%
SON	117	106	70	32	16	13,68%
TOTAL	541	491	306	107	48	8,87%

*chiffres comprenant les candidat·e·s ayant rendu l'ensemble des dossiers.

**chiffres des personnes admises à la phase 2.

Âge moyen :

	Phase 1	Admis·es au concours
CINÉMA	20	21
PHOTO	22	21
SON	21	21

Répartition Femme / Homme :

L'évolution de la répartition Femme / Homme pour les trois Master est plutôt linéaire sur l'ensemble du concours, avec une croissance en Cinéma concernant les femmes (32% des admissions à concourir, et 50% des admissions).

Phase 1 : pour les admissions à concourir :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	105	32%	220	68%	325
PHOTO	61	62%	38	38%	99
SON	22	19%	95	81%	117
TOTAL	188	35%	353	65%	541

Phase 2 :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	57	34%	111	66%	168
PHOTO	45	66%	23	34%	68
SON	12	17%	58	83%	70
TOTAL	114	37%	192	63%	306

Phase 3 (oraux) :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	10	23%	33	77%	43
PHOTO	21	66%	11	34%	32
SON	5	16%	27	84%	32
TOTAL	36	34%	71	66%	107

Synthèse :

		Femme		Homme		Total
CINÉMA	Admis·es à concourir	105	32%	220	68%	325
	Admis·es (après désistement)	8	50%	8	50%	16
PHOTO	Admis·es à concourir	61	62%	38	38%	99
	Admis·es (après désistement)	12	75%	4	25%	16
SON	Admis·es à concourir	22	19%	95	81%	117
	Admis·es (après désistement)	3	19%	13	81%	16
TOTAL	Admis·es à concourir	188	35%	353	65%	541
	Admis·es (après désistement)	23	48%	25	52%	48

Répartition par tarif d'inscription au concours :

L'évolution des candidat·e·s boursier·ère·s et CEC est croissante sur l'ensemble du concours. Iels représentent 25% des admis·es à concourir, et 37% des admis·es.

Phase 1 :

Phase 1	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	69	21%	8	2%	248	77%	325
PHOTO	32	32%	3	3%	64	65%	99
SON	25	21%	2	2%	90	77%	117
TOTAL	126	23%	13	2%	402	75%	541

Phase 2 :

2024	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	30	18%	6	4%	132	79%	168
PHOTO	24	35%	2	3%	42	62%	68
SON	15	21%	2	3%	53	76%	70
TOTAL	69	23%	10	3%	227	74%	306

Phase 3 (oraux) :

2024	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	11	26%	3	7%	29	67%	43
PHOTO	11	34%	0	0%	21	66%	32
SON	4	13%	2	6%	26	81%	32
TOTAL	26	24%	5	5%	76	71%	107

Admis·es* :

2024	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	4	25%	3	19%	9	56%	16
PHOTO	7	44%	0	0%	9	56%	16
SON	2	13%	2	13%	12	75%	16
TOTAL	13	27%	5	10%	30	63%	48

Suite aux inscriptions pour 2024–2025, 17 statuts boursier, 1 demande en cours.

Origine géographique selon le diplôme du Baccalauréat :

L'évolution des candidat·e·s hors Ile-de-France selon leur diplôme de Baccalauréat est croissante sur l'ensemble du concours. Iels représentent 67% en phase 1, et 75% des admis·es. Les candidat·e·s internationaux·ales représentent 6% en Phase 1, et ne sont pas présent·e·s aux oraux.

Phase 1 :

2024	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	80	25%	224	69%	21	6%	325
PHOTO	33	33%	60	61%	6	6%	99
SON	32	27%	81	69%	4	3%	117
TOTAL	145	27%	365	67%	31	6%	541

Phase 2 :

2024	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	45	27%	115	68%	8	5%	168
PHOTOGRAPHIE	22	32%	44	65%	2	3%	68
SON	17	24%	52	74%	1	1%	70
TOTAL	84	27%	211	69%	11	4%	306

Phase 3 (oraux) :

2024	IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	12	28%	31	72%	43
PHOTOGRAPHIE	12	38%	20	63%	32
SON	8	25%	24	75%	32
TOTAL	32	30%	75	70%	107

Admis·es :

2024	IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	4	25%	12	75%	16
PHOTOGRAPHIE	4	25%	12	75%	16
SON	4	25%	12	75%	16
TOTAL	12	25%	36	75%	48

Origine géographique selon l'adresse de résidence l'année du concours :

L'évolution des candidat·e·s hors Ile-de-France selon leur adresse de résidence l'année du concours est linéaire sur son ensemble (53% en Phase 1, et 54% des admis·es).

Phase 1

	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	143	44%	173	53%	9	3%	325
PHOTO	53	54%	46	46%	0	0%	99
SON	48	41%	66	56%	3	3%	117
TOTAL	244	45%	285	53%	12	2%	541

Phase 2

2024	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	86	51%	77	46%	5	3%	168
PHOTO	36	53%	32	47%		0%	68
SON	27	39%	42	60%	1	1%	70
TOTAL	149	49%	151	49%	6	2%	306

Phase 3 :

2024	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	22	51%	21	49%	43
PHOTO	19	59%	13	41%	32
SON	11	34%	21	66%	32
TOTAL	52	49%	55	51%	107

Admis·es :

2024	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	9	56%	7	44%	16
PHOTO	6	38%	10	63%	16
SON	7	44%	9	56%	16
TOTAL	22	46%	26	54%	48

Type de baccalauréat obtenu :

Les candidat·e·s ayant obtenu un baccalauréat post-2021 représentent environ la moitié des candidatures de Phase 1 (44%), et connaissent une légère hausse en phase d'admission (52%). Parmi les baccalauréats antérieurs, le Bac S prédomine en Cinéma et en Son, tandis qu'il s'agit du Bac L en Photographie.

Phase 1

	2024	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	91		28%	24	7%	32	10%	23	7%	14	4%	141	43%	325
PHOTO	17		17%	18	18%	14	14%	9	9%	5	5%	36	36%	99
SON	48		41%	3	3%	0	0%	2	2%	1	1%	63	54%	117
TOTAL	156		29%	45	8%	46	9%	34	6%	20	4%	240	44%	541

Phase 2 :

	2024	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	49		29%	14	8%	15	9%	6	4%	5	3%	79	47%	168
PHOTO	10		15%	12	18%	12	18%	6	9%	1	1%	27	40%	68
SON	27		39%	1	1%	0	0%	1	1%	1	1%	40	57%	70
TOTAL	86		28%	27	9%	27	9%	13	4%	7	2%	146	48%	306

Phase 3 :

	2024	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	15		35%	0	0%	1	2%	1	2%	26	60%	43
PHOTO	6		19%	9	28%	2	6%	3	9%	12	38%	32
SON	12		38%	1	3%	0	0%	1	3%	18	56%	32
TOTAL	33		31%	10	9%	3	3%	5	5%	56	52%	107

Admis·es :

	2024	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	7		44%	0	0%	0	0%	0	0%	9	56%	16
PHOTO	2		13%	4	25%	2	13%		0%	8	50%	16
SON	6		38%	1	6%	0	0%	1	6%	8	50%	16
TOTAL	15		31%	5	10%	2	4%	1	2%	25	52%	48

Rappel : * pour les bac technologique ou bac pro / ** pour les diplômes internationaux équivalents au bac / *** pour les bacs depuis la réforme de 2021 qui a supprimé les filières L, S, ES, pour remplacer par des spécialités et des options.

Classe Égalité des Chances :

13 candidat·e·s de la Classe 2023–2024 ont passé le concours : 8 en Cinéma, 3 en Photographie, 2 en Son.

6 candidat·e·s ont été admissibles aux oraux à l'issue de la phase 2 : 4 en Cinéma, 2 en Son.

5 candidat·e·s ont été admis·es à l'issue de la phase 3 : 3 en Cinéma et 2 en Son, soit un taux d'admission de 38,5%.